

3

ÈME

CONGRÈS FRANCOPHONE DE MÉDECINE GÉNÉRALE OCÉAN INDIEN 25 & 26 AVRIL 2019



*Soignons
la communication !*

LUX* HOTEL
SAINT-GILLES-LES-BAINS





Accès à la santé des personnes sourdes signantes à la Réunion : expériences des professionnels de santé

Clémence EL MALIKI

3^{ÈME} CONGRÈS FRANCOPHONE DE MÉDECINE GÉNÉRALE OCÉAN INDIEN



Je déclare n'avoir aucun lien ni conflit d'intérêt
dans le cadre de cette présentation

Contexte

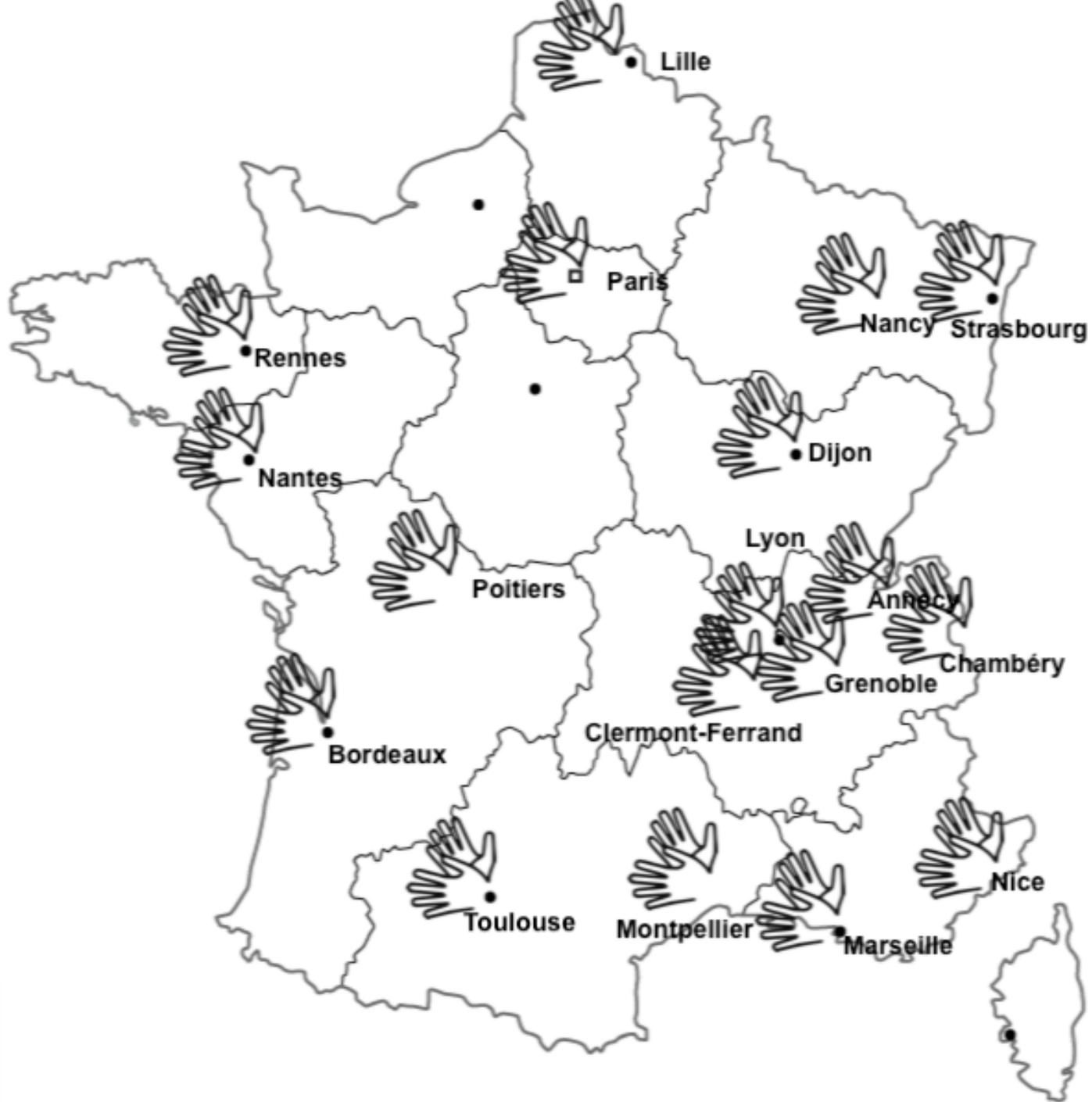
- Déficience auditive (OMS 2018) :
 - 5% de la pop mondiale ; 466 millions de prs (dont au minimum 10 millions de sourds signeurs)
 - Estimation 2050 : 900 millions de prs, soit 1/10
- Génétiques, infectieuses, traumatiques, iatrogènes, vieillissement (cause principale)

Epidémiologie

- Recensement précis impossible (non-discrimination)
- Prévalence de la surdit  cong nitale et infantile sup rieure   la R union par rapport   la m tropole :
 - Pr valence 0,16% vs 0,12% ; 1 500 et 3 000 prs
 - Mutation LHFPL5
 - Infection materno-f etale   CMV : 82% des femmes r unionnaises vs 45% en m tropole

Accès aux soins

- Interprètes, lieux de santé spécifiques
- Royaume-Uni, Etats-Unis, Belgique, Uruguay, Chili, Argentine, Tunisie.
- En France :
 - 21 Unité d'Accueil et de Soins des personnes Sourdes UASS.
 - Réglementées par la circulaire de la DHOS du 20 avril 2007 relative aux missions, à l'organisation et au fonctionnement de ces unités



Réglementation - France

- Loi 11 février 2005 :
 - Reconnaît la langue des signes comme une langue à part entière
 - Impose aux services publics la mise en place de dispositif de communication adaptés pour les soins, le suivi, la prévention et l'éducation à la santé des usagers sourds

Réglementation - Internationale

- Aucun cadre international ne traite spécifiquement de l'accès aux soins des sourds.
- Toutefois, la Convention Internationale relative à la personne handicapée stipule que le non-respect de la confidentialité est une discrimination (ONU 2007)

Charte des Droits Humains

Deux droits Humains :
(textes de l'ONU depuis 1945)

- Accès aux soins
- Droit à la langue

➤ Pourquoi ne pas les conjuguer maintenant ?

A la Réunion

- Professionnel de santé diplômé en LSF : aucun
 - 7 interprètes professionnels sur toute l'île :
 - Pas de liste pour les professionnels de santé
 - Médecins et interprètes pas toujours disponibles en même temps ; question des urgences
 - Annulations de dernière minute
 - Frais à la charge du patient (hospitalisation, consultations, etc)
- Résultat : une utilisation marginale...

Difficultés des patients sourds...

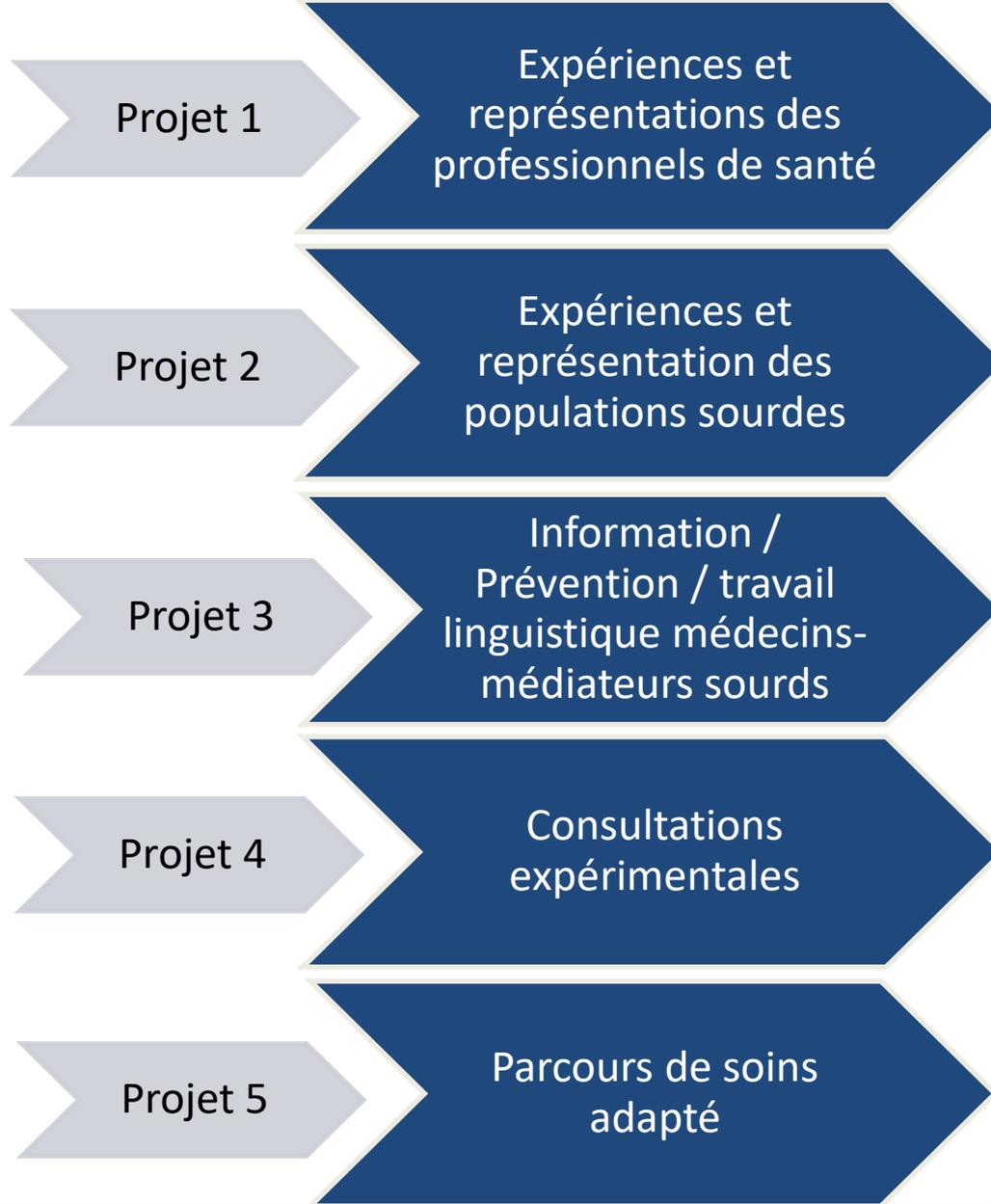
- Comprendre
 - Se faire comprendre
 - Mesures de soins et de prévention
 - Appréciation de la gravité
- Réticence à faire appel à un système de soins particulièrement éloigné

... et des professionnels aussi

- Explications des soins
 - Lecture labiale
 - Ecriture
 - Recours à un proche
- Communication « floue »

Cadre de la recherche

- Création d'un parcours de soins adapté pour les personnes sourdes signantes à la Réunion.
- Projets de recherche
 - Expériences des professionnels de soins premiers
 - Expériences des personnes sourdes
- Projets de mise en place
 - Information / prévention / travail linguistique
médecin - médiateur sourd
 - Consultations expérimentales



Objectif – Projet 1

Décrire les expériences des professionnels de santé en soins premiers, ayant déjà été confrontés à la consultation avec une personne sourde, sur les problématiques d'accès à la santé de la population sourde à la Réunion

Méthode

- Méthode qualitative
 - Entretiens semi-dirigés individuels
 - Professionnels de soins premiers (Afonso et al. 2018) : IDE, MK, SF, MG, pharmaciens, dentistes
 - Identifiés par les personnes sourdes
 - Echantillon raisonné
- Trame d'entretien
 - Communication avec les patients en général
 - Communication avec les patients sourds signants

Résultats

- 6 entretiens
- Durée entre 25 minutes et 1h30

Professionnels	Secteur	Expérience
Médecin généraliste (H)	Sud	45 ans
Médecin généraliste (H)	Sud	38 ans
Médecin généraliste (F)	Sud	12 ans
Sage femme (F)	Sud	38 ans
Sage femme (F)	Est	36 ans
Dentiste (F)	Nord	26 ans

Premiers résultats

1. Connaissances sur le vécu de la personne sourde
2. Modalités de communication
3. Pratiques de consultation

1. Connaissances sur le vécu de la personne sourde

- « Braille »
- Flash pour alerter des pleurs de bébé
- Permis de conduire

2. Modalités de communication

- Lecture labiale reconnue comme insuffisante
- Surestimation de l'écriture
- Utilisation spontanée de gestes
- Schémas et supports visuels
- Accompagnateur (solution « facile » et problématique)

3. Pratiques de consultation

- Consultations longues
- Echanges réduits sur les symptômes et leur(s) traitement(s) concrets

Prochaines étapes

- ✓ Expériences des personnes sourdes signantes sur leur accès à la santé à la Réunion
- ✓ Travail linguistique médecin – médiateurs sourds
 - Un mot ≠ un signe.
 - Concepts visuels en médecine.